

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale

Du 05 novembre 2021

Membres du Bureau

Présents : A. Dumortier, P. Pernot, P. Cordonnier, M. Guillaume, J. Arditi, Jean-Luc Palmieri, J. Desbats, Vincent Ricard, Mazen Chaban.

Excusé : Gérard Vinrich.

1524 licenciés présents ou représentés sur 2233, la séance a le quorum et peut valablement délibérer.

[La séance est ouverte à 10h 15](#)

- **Accueil des participants.**

La Présidente accueille les participants. Cette année est marquée par la présence d'Emmanuelle Monod, attachée au Comité Directeur de la FFB en tant que Vice Présidente en charge des comités.

- **Rapport moral de la Présidente**

- Cette année Gérard Vinrich ne peut être présent à cette Assemblée Générale, la première fois en 7 ans, pour des raisons de santé. La Présidente tient à saluer sa disponibilité, son soutien et sa fidélité.

Nous avons tous eu une période très difficile, beaucoup de clubs ont souffert mais nous commençons à reprendre progressivement. A ce sujet nous venons d'apprendre avec plaisir que la FFB a repoussé d'un mois la date limite pour la prise de licence au prix habituel. Nous pouvons donc continuer à prendre des licences compétitions jusqu'à fin novembre.

Le Comité a perdu 34,81% de licenciés pour la saison 2020/2021, mais en a gagné 11,54% pour la saison 2021/2022 avec 2.233 licences, espérons que cela continue.

Il est très difficile de faire un bilan sérieux de l'année passée. Le confinement ayant été mis en place après les prises de licences, cela signifie des rentrées à peu près normales et des dépenses en nette diminution.

Il y a eu quelques changements auprès de l'équipe dirigeante. Suite à la démission de Brigitte Girardin, le bureau a coopté Jean-Luc Palmieri au poste de Vice Président responsable de l'agglomération, Josette Desbats a été nommée Responsable du Littoral, Mazen Chaban Directeur des Compétitions assisté de Jacques Arditi.

- **Les Compétitions**

2019/2020 pas d'épreuve

2020/2021 certaines épreuves ont été terminées, d'autres inachevées, et certaines non faites.

En ce qui concerne l'année 2021/2022 on constate 30% de licenciés en moins et cela se ressent sur les compétitions.

-50% pour les promotions, -30% pour les autres catégories.

Quelques exemples :

En D3 2019	118
2021	78

Interclubs D4 et D5 : 2019	60 équipes
2021	14 équipes

12 équipes sont inscrites pour la Coupe de France.

1517 licenciés représentés sur 2233 inscrits.

- **Les clubs**

Beaucoup de clubs ont souffert comme par exemple Sainte Foy la Grande, le club ne peut pas payer les loyers que lui réclame la mairie, alors qu'ils n'ont pas encore repris. Le Bouscat qui n'a pour l'instant plus de locaux, cela devrait aller mieux en début d'année. Il faut inciter les adhérents à reprendre leur licence pour qu'ils aillent jouer dans d'autres clubs en attendant les nouveaux locaux ou encore faire des tournois sur Real Bridge. Le club Rive Droite qui doit fusionner avec les Hauts de Garonne.

Le Rapport n'appelle aucune observation il est adopté à l'unanimité.

- **Real Bridge.**

S'il fait le bonheur de certains clubs tels qu'Andernos ou Gujan avec 35 à 50 tables avec le maintien du présentiel, d'autres sont septiques quant aux jours et aux horaires pour ne pas se marcher sur les pieds.

Emmanuelle Monod évoque que Real Bridge a sauvé les clubs, ils ont tenu grâce à cela, et que malgré tout la pandémie n'est pas terminée. Il faut penser la création de tournois à la carte 1^{ère}, 2^e, 3^e série, peut-être des tournois gratuits, des tournois à thèmes. Les analyses démontrent, précise-t-elle, que Real Bridge n'empêche pas les gens d'aller en club, il faut le considérer comme un accessoire, 110.000 joueurs pour 65.000 licenciés, Real Bridge est un énorme vivier que les plates-formes souhaitent attirer, il nous faut être très vigilants pour ne pas perdre nos joueurs.

- **Actions pour la jeunesse**

Tout est au point mort depuis 1 an et demi, au premier trimestre 2022, un stage devrait être proposé, une demande a été déposée au Rectorat, c'est en instance de réponse.

- **Rapport Financier par Monique Guillaume, Trésorière**

Une année désastreuse et résultat en baisse.

Résultat négatif de 28.456 €

Charges d'exploitation	132.231 €
Charges financières	1.964 €
Produits d'exploitation	103.787 €
Produits financiers	1.951 €
Disponibilités	47.083 €

La trésorière précise que les aides de l'Etat ont été de 71.719 € et que des mesures drastiques ont été prises concernant les deux salariées du Comité.

Emmanuelle Monod précise que nous pourrions avoir d'autres aides. (à voir avec l'expert comptable).

Le rapport n'appelle aucune observation il est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 12 heures 00.

La Secrétaire Générale
Pascale Cordonnier